

DEPARTEMENT DES
ALPES MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

CANTON DE VALBONNE

N° 9319

NOMBRE

de conseillers en exercice

33

de présents

27

de votants

33

OBJET

Communauté d'Agglomération Sophia
Antipolis
Rapport d'Activité 2018

L'an deux mil dix-neuf, le douze décembre, le Conseil Municipal de la commune de Valbonne étant rassemblé en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de :

Monsieur ETORÉ Christophe, Maire

Étaient présents : ETORÉ Christophe, BONNEAU Martine, VIGNOLO Betty, SAVORNIN Richard, DERONT-BOURDIN Gautier, LANCHARRO Marie-José, LASSOUED Bouchra, SIMON Eric, ROUGELIN Alexandra, MEULIEN Jean-Paul, DAUNIS Marc, PEACOCK Valérie, BORIES Camille, DEBORDE Elisabeth, BOSSARD Frédéric, SANTOS Xavier, DALMAS Fabien, DENISE Charlene, FOISSAC Elodie, PATTIN Sébastien, JANNAUD Sonia, CHARLOT VALDIEU Catherine, KAÇA Afrim, FERNANDEZ Patrick, DAL MORO Christian, MEBAREK Yamina, BEGLIA Florence.

Procurations : BARADEL André-Daniel à SANTOS Xavier, VIVARELLI Philippe à SAVORNIN Richard, SELOSSE Sandrine à DALMAS Fabien, BENTRAD Samira à DAUNIS Marc, VALENTI Anaïs à MEULIEN Jean-Paul, HOSKIN Marie-Pierre à DEBORDE Elisabeth.

Madame FOISSAC Elodie a été désignée secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Le Maire présente le rapport d'activité en Conseil Municipal.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2018 de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire certifie que le compte rendu de la séance du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le 17 décembre 2019 et que la convocation du Conseil a été faite le 6 décembre 2019. La présente délibération a été affichée le 19 décembre 2019, sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et notifiée.

Valbonne Sophia Antipolis, le 19 décembre 2019

Le Maire,